

Document

RDC - Des électeurs de 12 ans

(Slateafrique.com)

Le 22.06.11

La République démocratique du Congo abrite 68 millions d'habitants. En théorie, le nombre d'électeurs est bien inférieur à ce chiffre. Mais bientôt, le nombre d'inscrits sur les listes électorales pour les élections présidentielle et législative de novembre 2011 pourrait battre des des records. La campagne d'inscription sur les listes électorales est en cours, mais des fraudes ont déjà été dénoncées.

En effet, après enquête, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a constaté:

«Bon nombre d'enfants de moins de 18 ans se font enrôler pour voter lors des élections de novembre 2011», rapportait Kongo Times le 22 juin 2011.

Le 20 juin, France 24 mentionnait également des fraudes dans la région de Katanga, à l'est du pays. Sur son site, la chaîne montre même un enfant d'une douzaine d'années arborer une carte d'électeur officielle. Celle-ci fait mention d'une date de naissance étrange: 20 avril 1993, soit 18 ans au moment de l'inscription sur les listes électorales. Des observations similaires touchent la capitale Kinshasa, affirme mediacongo.net.

Depuis 1997, les Congolais n'ont plus de carte d'identité, celle-ci ayant été annulée à la chute de Mobutu. Seulement, rien ne l'a remplacée. Pour prouver leur identité, les habitants doivent présenter une attestation de perte de pièce d'identité. C'est ce même document qui sert de justificatif à l'élaboration des cartes d'électeurs.

Selon le Kongo Times, ces attestations seraient délivrées sans vérification des registres d'Etat civil, contre de l'argent. Des agents de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) interrogés par le journal et chargés de l'enrôlement au centre Ango-Ango dans la commune de Bandalungwa à Kinshasa confirment la rumeur.

C'est à la demande du président de l'Assemblée provinciale, Gabriel Kyungu Wa Kumwanza, un partisan de l'actuel président congolais Joseph Kabila, que les cartes d'électeur auraient été délivrées à des mineurs, selon France 24. Pour la Fondation Bill Clinton:

«Les autorités municipales doivent mettre un terme à la délivrance des attestations de perte des pièces aux mineurs et demande à la Ceni de tout faire pour que les enfants mineurs en possession des cartes d'électeur puissent être empêchés de voter par un contrôle strict»

La communauté internationale porte en effet un vif intérêt au déroulement de l'élection congolaise, craignant un scénario à l'ivoirienne.

Lu sur Kongo Times, mediacongo.net, France 24